Lille, le 12/09/19

Madame la Présidente du CHS-CT du Nord,

Vous nous convoquez aujourd'hui pour une séance dite de «dialogue social» mais force est de constater que depuis des mois ces séances se transforment inlassablement en séances de «monologue social». Les administrations y débitent des discours bien appris pour nous convaincre à quel point le gouvernement et ses laquais les directeurs sont au service du bien-être des agents, alors même qu'ils n'écoutent plus rien ni personne et ne prennent jamais leurs responsabilités quand il s'agit de protéger la santé, la sécurité ou les conditions de travail des agents.

Sachez le madame la Présidente, cette supercherie va s'arrêter car le temps des boniments est terminé. Aujourd'hui les représentants de la CGT Finances et de Solidaires Finances Publiques invitent l'ensemble des agents à être en lutte pour la garantie d'un service public de qualité pour tous et toutes, indépendant et non soumis au capitalisme et la recherche du profit, mais aussi et surtout dire **NON.**

NON à la loi de transformation de la fonction publique, cette loi qui contourne le statut de la fonction publique, garant de la neutralité du service rendu et de l'égalité des droits des agents mais aussi des usagers et qui va également réduire les capacités des organisations syndicales à défendre collectivement les droits des agents publics en termes de carrière, de santé et de sécurité au travail par l'affaiblissement des commissions administratives paritaires (CAP) et la suppression des comités d'hygiène, santé et conditions de travail (CHSCT). Cette loi va aussi encourager et accentuer la précarité avec des contrats à durée déterminée non renouvelables, ne permettant ni l'accès au CDI, ni à la titularisation.
Les différents outils dits «de ressources humaines» contenus dans cette loi comme la rupture conventionnelle ou le détachement d'office pourraient être utilisés pour pousser les fonctionnaires à quitter la fonction publique ou pour les obliger à suivre leurs missions concédées au secteur privé.

NON aussi a la liquidation de la DGFiP au travers de la nouvelle organisation territoriale des services voulue par Gérald DARMANIN et vendue par les directeurs locaux zélés, avec l'aide de technocrates de BERCY spécialement parachutés pour faire passer le discours, tel un véritable MENSONGE D'ÉTAT, avec des opérations de communication et d'enfumage, auprès des élus, des citoyens, des agents qui ne sont pas dupes.

NON à la fin du numéraire à la DGFIP «zéro CASH» et **NON** au paiement des impôts chez les buralistes-Française Des Jeux, véritable privatisation du recouvrement du budget de l'État et fin de la discrétion professionnelle et de l'étude personnalisée des dossiers des difficultés de paiement.

NON à l'accueil sur rendez-vous uniquement possible via internet qui empêche le professionnel ou le citoyen d'avoir une véritable information en temps réel. Dans le même temps, des services des impôts des professionnels et des services des impôts des particuliers seront fermés et ne pourront plus accueillir les publics.

NON aux projets de fermeture de l'ensemble des trésoreries de plein exercice mettant fin au contact au plus proche du terrain pour les élus locaux et les usagers.

NON à la fin de la séparation ordonnateur-comptable.

NON à un service d'accueil low-cost avec des animateurs polyvalents, qui ne seront pas des agents des finances, dans des points de contact, Maison de Services au Public, Maison France Services, La Poste, ou mairies, et non pérennes matériellement et financièrement.

NON aux suppressions d'emplois à la DGFiP, cible particulière du gouvernement Macron avec plus de 50 % des 15 000 postes supprimés dans les services de l'État.

NON à l'industrialisation des tâches dans des futures «usines fiscales» sur un nombre restreint de sites, des «boîtes noires» ou «back-office» déshumanisantes et dévalorisantes professionnellement, mettant fin à la technicité si particulière de l'analyse de la législation fiscale et la qualité de l'accueil des agents de la DGFIP reconnue par l'ensemble des acteurs économiques et la population.

NON à la défiance à l'égard des agents de la sphère du Contrôle Fiscal, notamment à la DRFiP Nord et la DIRCOFI Nord, défiance qu'ils subissent quotidiennement alors qu'ils exercent leur mission avec une grande conscience professionnelle dans un climat anxyogène et non à la destruction programmée de la mission de contrôle fiscal.
Le droit à l'erreur, la garantie fiscale et ses conséquences directes sur les agents en charge du contrôle fiscal externe, la création du SMEC (service de mise en conformité fiscale des entreprises), service rattaché à la DGE (direction des grandes entreprises), la généralisation sans discernement du « data-mining » et de la «programmation automatique» des affaires, aboutissent non seulement à une refondation de la philosophie du contrôle fiscal mais aussi à une déstabilisation pathogène des agents en charge de cette mission. Le manque de considération, d'information, et de soutien hiérarchique, l'absence de reconnaissance et des perspectives d'avenir plus que sombres ne peuvent amener comme le souhaiterait le DG une adhésion des agents DGFIP aux bouleversements que vivent les services du contrôle fiscal.

NON à l'absence de transparence des directions locales dans la gestion des projets concernant tous les agents, créant un climat anxiogène pour tous les grades et tous les métiers. Le comportement de la DGFiP ne doit pas être le terreau d'un nouveau syndrome « France Télécom ».

C'est dans ce cadre que la CGT FINANCES et SOLIDAIRESFINANCES PUBLIQUES appellent tous les personnels de la DGFiP à participer massivement à une journée de grève et de manifestations le 16 septembre prochain afin de revendiquer :

☛ Le retrait immédiat du plan du Ministre DARMANIN de géographie revisitée ;
☛ La consolidation et la réimplantation de services de la DGFiP de pleine compétence au plus près des citoyens ;
☛ Des embauches statutaires et des moyens à la hauteur des besoins pour l'exercice de toutes les missions de la DGFiP ;
☛ La pérennité de l'exercice de toutes les missions à la DGFiP ;
☛ Le renforcement du statut des fonctionnaires, seul garant de l'égalité de traitement des citoyens et de l'indépendance des fonctionnaires vis à vis des pouvoirs publics ;
☛ L'augmentation des rémunérations, le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat et l'abandon du RIFSEEP.